

NIDIFICATION DE LA MOUETTE RIEUSE EN BASSE-BRETAGNE

par Max JONIN

Ayant déjà abrité les premières pontes bretonnes du Chevalier gambette, de l'Echasse et de la Gorgebleue, les marais de Séné ont vu en 1967 la première tentative de nidification de la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) en Basse-Bretagne.

Le 18 juin, nous observons deux mouettes manifestant à plusieurs reprises un comportement de nicheurs, alors que nous longeons un petit bras de la rivière de Noyal. Un affût de courte durée nous permet de voir l'oiseau regagner son nid et semettre à couvrir.

Le nid, sommairement construit de quelques brindilles sèches, est situé sur un minuscule lambeau de schorre et disposé à même la couverture végétale (*Halimione portulacoides*) ; il contient deux oeufs à peine incubés. Lors d'une visite ultérieure, le 25 juin, les oeufs ont disparu et nous ne trouvons trace ni de poussins ni d'adultes présentant le moindre comportement nicheur.

En France, la Mouette rieuse possède un certain nombre de zones de reproduction régulières : Sologne, Brenne, Forez, Dombes et Camargue. En d'autres points, il a été découvert des colonies isolées, notamment en Sologne bourbonnaise (BROSSELIN 1962), Maine-et-Loire (BAUDOUIN 1963) Loir-et-Cher (1963) et, plus récemment, au lac de Grand-Lieu en Loire-Atlantique (1964). Il convient d'y ajouter quelques nidifications occasionnelles en Haute-Savoie, Rhin (1962, près de Strasbourg), Vaucluse (1958), Alpes-Maritimes (1960, Delta du Var) et Seine-et-Oise (1960).

De ce rapide tour d'horizon, il ressort que les petites colonies récemment découvertes en Maine-et-Loire et Loire-Atlantique représentaient jusqu'alors les points de nidification les plus occidentaux connus. En 1966, leur population était estimée à 70 et 100 couples respectivement.

Durant le printemps 1963, les observateurs de la Société Morbihannaise d'Ornithologie notent la fréquence de Mouettes rieuses adultes en plusieurs points du Morbihan, en particulier dans d'anciens marais salants (sans autre précision) et le 30 juin, la présence de trois oiseaux en plumage juvénile dans l'embouchure de la Vilaine, mais la ni-

dification n'a pas été prouvée.

Notre observation de 1967, dans le contexte national, représente, outre le premier cas de reproduction en Bretagne, le point de nidification le plus occidental connu et le seul situé sur le littoral atlantique. Remarquons aussi que le biotope de Séné (prés-salés) est à rapprocher de ceux déjà décrits sur le bord de la méditerranée et de ceux choisis par certaines colonies du nord de l'Europe.

La colonisation, au cours de ces trois dernières années, du marais de Séné par au moins trois espèces de Larolimicoles nouvelles pour la région, en fait un des plus riches et des plus prometteurs de Bretagne, mais il faudrait en assurer rapidement la protection.

-bibliographie-

- ANONYME, 1963.- in Rapports d'observations ornithologiques. Ailes et Nature, 1963, pp 14-15.
- ANONYME, 1965.- in "Vie de la Société", Bull. Soc. Sci. Nat. Ouest de la France. T62, pVIII.
- G.J.O., 1963.- Esquisse du statut des Laridés nicheurs de France. O. de F., n°38, 1-19.
- G.J.O., 1964.- Nouveautés sur la répartition des oiseaux nicheurs de France. O. de F., n°42, 27-32.
- G.J.O., 1966.- La situation des Laridés nicheurs de France en 1965 et 1966. O. de F., n°48, 3-11.



Le nid de la Mouette rieuse. Marais de Séné 18.6.1967

(photo Max JONIN)